



# Déclaration liminaire CCP contractuels

## Règles de préparation

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les renouvellements d'affectations, les non renouvellements d'affectation et les congés formation des personnels contractuels du premier comme du second degré. Les commissaires paritaires de la FSU sont insatisfaits et scandalisés par l'absence de transmission des documents préparatoires dans

des délais permettant une préparation sérieuse. En ce qui concerne cette commission, l'exception devient la règle. Le règlement intérieur prévoit pourtant l'envoi des documents huit jours à l'avance. Il n'a été respecté ni pour le premier degré ni pour le second degré.

## Pourquoi n'avons nous pas siégé ?

En ce qui concerne le second degré, la raison évoquée ci-dessus a motivé le fait que nous refusions de participer à la première commission qui était prévue le lundi premier juillet. En effet, nous avons reçus les documents de renouvellement le vendredi soir à 22H00. Et des documents dont la qualité

témoigne là aussi du peu de respect envers les représentants du personnel! Etions-nous censés préparer pendant le week-end? Malgré la non tenue de cette réunion lundi 1 juillet, nous avons appris que les chefs d'établissement avaient reçu l'autorisation de faire signer les contrats.

## Mépris vis-à-vis des contractuels

Cela témoigne du mépris vis-à-vis des élus du personnel mais à travers eux à l'égard de leurs électeurs. De plus, vous n'avez rien à gagner à vous affranchir de consulter les CCP. Nous n'avons rien à gagner à participer à des réunions non préparées et au total le service public d'éducation n'a rien à gagner à l'improvisation qui marque ces CCP depuis

maintenant plusieurs années. Les contractuels occupent aujourd'hui un rôle de premier plan dans le service public d'éducation à Mayotte. Pourtant, le vice-rectorat n'a toujours pas tenu ses promesses concernant la tenue d'un GT sur les rémunérations alors que la FSU l'a demandé à de nombreuses reprises.

## **Recrutement, renouvellements, non renouvellements, congés formation**

Pour entrer dans les différents sujets que cette commission devrait aborder ;

- commençons par ce dont elle devrait traiter mais que l'administration ne semble pas vouloir aborder : qu'en est-il des recrutements de néo-contractuels ?
- S'agissant des non renouvellements, nous sommes surpris par leur nombre inhabituel. S'agit-il d'un plan social ? Comment s'explique cette soudaine hausse du nombre de collègues considérés comme incompetents alors qu'ils ont rendu de grands services ?
- Sur les congés formation quelle est la position de l'administration concernant

les candidats dont nous avons reçu la liste ?

- Nous sommes intervenus pour plusieurs collègues enseignants d'EPS, diplômés et qualifiés et nous déplorons le niveau d'exigence didactique demandé pour des néo-contractuels. Si nous sommes conscients des questions évidentes de sécurité inhérentes au métier, nous exigeons un traitement plus humain des collègues qui tiennent compte de leur ancienneté, de leur manière de servir et de leur condition d'existence, notamment en l'absence d'IPR EPS.

### **IRCANTEC**

Si nous approuvons la mise en place de l'IRCANTEC, nous déplorons une communication désordonnée à ce sujet. Et nous souhaiterions savoir comment faire pour racheter les années d'expérience ?

### **Contexte national de lutte**

Cette commission siège, comme toutes depuis la rentrée d'août, dans un contexte national de luttes contre les différentes réformes qui touchent l'Education Nationale : réforme du lycée, du bac, de la Fonction Publique, et, ceci face à un gouvernement fermé à toutes les demandes de discussions, sourd aux

revendications, autoritaire dans sa volonté de transformer en profondeur notre système. Cette attitude a poussé à bout un grand nombre de collègues, de lycéens, d'organisations syndicales tout au long de l'année, et a débouché au mois de juin sur l'appel à la grève lors des surveillances du bac d'une large intersyndicale.

### **Destruction de la fonction publique**

Nous combattons également le projet de loi dit «de transformation de la Fonction Publique » dont les dispositions prévues ne sont ni plus ni moins qu'un projet de destruction du Statut général et des services publics. La stratégie mise en œuvre est classique : assèchement des ressources et réduction des moyens de fonctionnement des missions de service public facilitant ensuite la privatisation.

S'ajoutent à cela deux nouveaux outils : le contournement du principe de recrutement par concours et la casse des droits des personnels. Sur ce dernier point, tous les éléments qui apportent des garanties aux personnels, et donc aux usagers du service public, contre l'arbitraire, l'opacité en matière administrative et les passe-droits qui vont avec, sont attaqués.

Les dispositions prévues sur les commissions comme celle-ci en sont emblématiques. Le paritarisme, c'est pourtant la concrétisation de la démocratie sociale au sein de l'Etat, dans une République qui de par sa constitution se veut sociale. Face à ce qui constitue une régression historique, l'ensemble des syndicats nationaux de la FSU appellent tous les fonctionnaires à continuer à rester vigilants, à se mobiliser et à se préparer à toutes les formes d'actions nécessaires afin de faire reculer le projet actuel. L'action doit reprendre dès la rentrée.